



Saint-Hyacinthe, le 23 avril 2007-04-236

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Qc) G1R 6A6

**Objet: Pipeline Saint-Laurent  
Questions relatives aux rendements cultureux et au type de suivi à préconiser**

Madame,

Tel que mentionné antérieurement par courriel, il appert qu'il existe effectivement des études conduites en Alberta et en Ontario ou ailleurs qui tendent à démontrer qu'il peut y avoir des baisses de rendements cultureux rattachées au fait que des sols agricoles ont été perturbés. À ce sujet, nous vous invitons à prendre connaissance des informations contenues dans les documents dont nous vous avons déjà fait parvenir copie.

Malheureusement, nous ne disposons pas de résultats d'études semblables, c'est-à-dire relevant d'un suivi à caractère scientifique, qui auraient pu être conduites au Québec. Les commentaires qui nous sont parvenus de part et d'autre sont trop disparates, pour ne pas dire à l'opposé les uns des autres dans certains cas, pour que nous puissions nous avancer dans un sens ou dans l'autre à ces enseignes particulières des rendements cultureux et des conditions de drainage des terres. Il semble que cela tienne beaucoup à la manière avec laquelle les travaux d'implantation d'un pipeline (gazoduc, oléoduc, etc.) ont pu être réalisées et aux différences observées quant à la nature-même des séries de sols (texture, structure, drainage interne, etc.) .

Quoiqu'il en soit, pour nous, cela ne fait que souligner l'importance de préconiser :

- d'abord, le respect des mesures spéciales et déjà connues au moment de la réalisation des travaux d'implantation d'un pipeline (enlèvement et remplacement du sol selon les horizons, réparation adéquate des drains souterrains et collecteurs, etc.)
- ensuite, la nécessité d'assurer un bon suivi consécutivement à la réalisation d'un tel chantier sur des terres agricoles en production comme à l'intérieur des boisés.

Selon nous, un suivi réalisé à l'aide d'images numériques infrarouges aéroportées permettrait d'évaluer l'impact des travaux sur les rendements des cultures et sur la santé des arbres toujours présents en bordure du tracé. Ces outils géomatiques, qui servent en agriculture de précision comme en foresterie, s'avèrent être très efficaces et économiques quand il est question d'un suivi de dossier sur l'ensemble d'un tracé comme celui dont il est question.

Considérant les préoccupations des gens de même que l'ensemble des points que nous soumettons à votre attention, nous croyons que le promoteur devrait s'engager à assurer un suivi portant sur les impacts potentiels en milieu agricole et forestier en confiant un mandat à une firme ou une agence spécialisée dans le domaine de la géomatique agricole. Les rapports portant sur les résultats enregistrés au cours des sept (7) ans suivant l'installation de l'infrastructure devraient être remis aux ministères et organismes concernés par ce genre de dossier. Cela permettrait de bénéficier d'un suivi à caractère scientifique au Québec et, subséquemment, de pouvoir diffuser de l'information crédible et pertinente aux propriétaires des lieux visés comme à l'ensemble de la population.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Camille Desmarais, géographe  
Conseiller en aménagement et développement rural  
Direction régionale du Centre du Québec

Jean-François Guay, géographe  
Conseiller en aménagement et développement rural  
Direction régional de Chaudière-Appalaches

Yvon Pesant, géographe  
Conseiller en aménagement et développement rural  
Direction régionale de la Montérégie-Est